

Littoral. Comment continuer à gérer les sites ?

Christine Ronco

Les gestionnaires régionaux d'espaces naturels du littoral breton, les collectivités et les associations avaient rendez-vous, hier, à Lorient. Leur grande question : comment pérenniser la gestion de ces espaces avec des finances communautaires en baisse ?



Photo archives Emmanuel Schmitt

À Crozon (ci-contre : le cap de la Chèvre), l'entretien du littoral est financé par une activité économique par le biais de conventions agricoles.

Cela fait 40 ans que le Conservatoire du littoral mène sa mission d'achat de sites naturels dans le but de les préserver. En 2016, 160 actes d'acquisition ont été signés en Bretagne. La facture est réglée, en majeure partie, par un impôt, le droit annuel de francisation des bateaux à partir de sept mètres, soit une recette de 33 millions d'euros. S'y ajoute l'aide de mécènes ou col-

lectifs.

Trouver de nouveaux modèles de ressources

La gestion des sites est ensuite confiée aux communes et/ou agglomérations. Sur le terrain, plus de 150 gardes littoraux, financés par les collectivités, veillent au grain. Chargés de la gestion et de l'entretien des sites, ils ont la possibilité

de verbaliser les promeneurs indisciplinés. En Bretagne, les 1.800 km de côtes protégées et placées sous leur surveillance attirent huit millions de visiteurs.

Mais ce modèle économique est de plus en plus fragilisé par la baisse des budgets des collectivités. Hier, à Lorient, les gestionnaires régionaux d'espaces naturels étaient en quête de nouvelles idées pour péren-

niser leur action. « Face aux ressources communales et communautaires qui se réduisent, il nous faut trouver de nouveaux modèles de ressources », annonçait Erven Oliverly, vice-président de l'association Rivages de France (*).

« À Ploumanac'h (commune de Perros-Guirec, dans les Côtes-d'Armor), élu plus beau village de France en 2015, il a été décidé, cet été, que

les parkings les plus proches du site seraient payants. 100.000 € ont ainsi été perçus, soit la moitié du salaire des dix employés chargés de l'entretien », a déclaré Didier Oliverly, maire de Perros-Guirec. « Nous imaginons aussi développer la vente de produits dérivés dans les maisons de littoral », ajoutait Armelle Nicolas, élue à Lorient Agglo chargée de la protection des espaces naturels.

Opter pour les « synergies vertueuses »

Créer et développer des « synergies vertueuses » est également une voie à développer. Avec les associations, déjà très présentes sur le terrain, en faisant participer les citoyens, comme, par exemple, lors de la campagne d'arrachage de baccharis, une plante invasive tenace, organisée conjointement par Gâvres (56), Quiberon (56) et Lorient Agglo. Des conventions agricoles sont également passées, dans le Trégor ou à Crozon, où des exploitants locaux ont été encouragés à développer des activités économiques.

« Nous allons aller vers davantage de "naturalité". Nous avons remarqué que les promeneurs ne viennent pas pour lire les panneaux indicatifs sur tel ou tel oiseau ou plante. Si certains sont en attente d'aménagements des lieux, vus un peu comme des "espaces verts", la plupart viennent pour s'imprégner des lieux », précise Rivages de France. Des espaces naturels, en somme de plus en plus naturels.

* Rivages de France fédère et valorise un réseau national de gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés.